



NOUS SOMMES EN GUERRE ...

Tout le monde a entendu l'appel guerrier du Président de la République visant, de façon incantatoire, à imposer à la Nation un objectif commun : La lutte contre le Covid19.

Les anciens combattants qui, eux, ont connu la guerre, fustigent cette rhétorique affolante et présomptueuse ; ne nous laissons pas, non plus, bernés par les mirages de la communication élyséenne qui consiste à jeter de la poudre aux yeux des citoyens qu'on voudrait endormis et aveugles aux échecs des politiques libérales menées depuis des décennies par des financiers sans scrupules.

Cette crise démontre que la richesse industrielle n'est plus, que les puissances financières internationales échappant au contrôle des états sont impuissantes à prévenir une crise, incompétentes à créer un monde vivable et équitable pour tous.

Ajoutant le mensonge (les masques ne servent à rien) au cynisme économique, leur seule visée est de ne rien perdre des masses incommensurables d'argent accumulées grâce au travail des salariés.

Reprendre l'activité coûte que coûte, risquant la santé des travailleurs est leur leitmotiv.

Là encore, ce sont bien eux, les salariés, qui sont en première ligne, comme chez Michelin où on les affecte à la confection de masques qui ne devraient pas servir à cacher la voracité financière des dirigeants au service des seuls actionnaires.

José Arrieta.



Après les congés et les repos : le pognon !

Après avoir obtenu un accord permettant d'imposer des Congés Annuels et des RTT ou/et CET, la direction, comme il fallait s'y attendre, allait demander encore des efforts et, cette fois, sur le salaire.

Le chantage sur le paiement des journées des 16 et 17 mars -pourtant déjà acté dans une note du 20 mars- ayant fonctionné pour obtenir cet accord, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?

N'osant s'en prendre aux plus bas salaires, notamment ceux des salariés continuant de travailler malgré le risque, la direction pensait pouvoir s'affranchir de mettre en application l'accord, pourtant modeste, signé seulement en janvier dernier et—portant sur les salaires et les augmentations des collaborateurs et cadres.

La direction a ainsi envisagé de supprimer les augmentations des salariés au-delà de la lettre P.

Pour la Cgt, faire l'économie de 14 millions d'euros alors que, malgré la baisse des dividendes, 360 millions seront distribués aux actionnaires était, pour le moins, indécent.

Si la consommation doit être relancée, elle le sera par la consommation et la réponse aux besoins des salariés et des citoyens, et non en alimentant les bas de laine déjà conséquents des plus riches.

L'argent existe encore faut-il qu'il soit distribué à ceux qui en ont besoin.

Mais dans sa note interne, la direction envisage déjà sa vengeance : Pour elle un bon syndicaliste est un syndicaliste obéissant à ses desirata, point barre circulez, y'a rien à voir !

La qualification du coronavirus en accident de travail.

En cette période de pandémie, le gouvernement et les experts de la santé s'accordent à nous ordonner de respecter strictement le confinement afin d'éviter de ne pas propager le virus. D'un autre côté, les entreprises, dont Michelin, déroulent le tapis en annonçant chaque semaine l'ouverture de services et d'usines.

Alors, comment ne pas s'interroger sur la prise en charge des salariés en activité qui viendraient à contracter le Coronavirus ? Que dit la loi ?

En application de l'article L411-1 du Code de la sécurité sociale, « *est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise* ».

Concrètement, les risques de contamination par le coronavirus peuvent s'inscrire dans le cadre de la législation professionnelle. En effet, un salarié infecté peut contaminer un ou plusieurs collègues. Le coronavirus se transmet entre les humains par la salive, les gouttelettes (toux, éternuements), par contacts rapprochés avec des malades (poignées de main) et par contact avec des surfaces contaminées. Ainsi, les trois conditions sont remplies : à savoir une lésion corporelle, un fait lié au travail et un événement soudain.

L'entreprise, en rappelant les salariés à la reprise de l'activité, prend le risque de faire travailler dans des conditions où la menace de contagion est largement possible, et cela malgré toutes les mesures prises.

Le syndicat CGT est opposé à cette reprise bien trop prématurée. C'est pourquoi la CGT a d'ores et déjà exprimé à la direction le fait qu'elle considère que tout salarié ayant contracté le virus, devra voir requalifier sa maladie en accident du travail.

Comme on pouvait s'en douter, l'entreprise ne l'entend pas de cette oreille. Mais il incombe à l'employeur qui conteste le caractère professionnel d'un accident de démontrer que le salarié s'était soustrait à son autorité, que la lésion qui s'est manifestée au temps et au lieu du travail a une cause totalement étrangère au travail.

N'hésitez pas à contacter un élu CGT si vous êtes victime du COVID.

Bas les masques !

De même qu'il a assemblé des avions Breguet pendant la première guerre, de même que ses ingénieurs ont rouvert d'anciennes mines de charbon dans le sud du département pendant la seconde, Michelin se pose aujourd'hui en acteur incontournable de la lutte contre le Covid19 en fabricant des masques et des pièces de machines respiratoires dans ses usines clermontoises.

Evidemment, on ne pourrait que louer cette bonne action, si elle n'était que le masque d'un intérêt financier évident qui consiste à permettre, entre autres, la production de pneus pour les plus riches clients.

Dans tous les cas, en bonne charité qui commence toujours par soi-même, cette médiatique innovation n'est pas sans rappeler, s'il était encore nécessaire, que les politiques d'externalisations systématiques à tout va jusqu'alors imposées par l'entreprise trouvent là leur limite, et qu'il est plus que nécessaire, aujourd'hui, de relocaliser des productions trop longtemps abandonnées aux aléas de la finance internationale.

Comme l'a toujours défendu la CGT, les productions stratégiques ne devraient pas quitter le territoire afin de mieux servir la clientèle et pérenniser les emplois. Le cas des Filières de OMAT/RM qu'il a fallu relocaliser en urgence en sont une parfaite illustration, mais derrière le masque de la bonté se cache trop souvent le visage du bénéfice à court terme.

Vos contacts CGT

ARIETA José :	07 86 56 46 55
BACIAK Romain :	06 47 76 40 32
CHARNET Hervé :	06 58 96 76 57
CHEVALIER Michel :	06 88 47 25 00
COGNET Jean-Paul :	06 08 90 57 60
ROCA François :	06 75 10 34 00
SCHLIENGER Laurence :	06 80 91 32 76

MISE EN GARDE

Les médecins, les spécialistes de la santé, les vrais -il y en a quand même une majorité à qui on peut faire confiance - nous disent que ce virus est très contagieux : Il se propage très rapidement, et les symptômes sont très variables. Les cas les plus graves sont mortels et cette dangerosité n'épargne pas les jeunes. D'autres malades ne présentent qu'une faible fièvre, une petite toux, une grosse fatigue. Il ne faut pas oublier non plus tous les porteurs sains, asymptomatiques.

Les mesures sanitaires sont simples et faciles à respecter s'il n'y a pas trop de monde autour de nous. Plus il y aura de salariés au travail plus ce sera compliqué. Les salariés qui pourraient contracter le coronavirus dans l'entreprise devront faire une demande d'accident de travail.

L'entreprise s'est engagée à faire cesser le travail si une des mesures sanitaires n'est pas appliquée.

L'entreprise s'est engagée à respecter le choix des salariés refusant de travailler par peur d'être contaminés pendant cette période de confinement.

Leurs dividendes ne valent pas notre santé. **Prenez soin de vous, lavez-vous les mains.**

PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE ?

M. Florent Menegaux nous dit les yeux dans les yeux que la fabrication de pneus est « indispensable pour soutenir les besoins vitaux des services publics ». Non, les pneus ne sont pas indispensables à la vie quotidienne de tous comme la nourriture ou les médicaments. Non les pneus ne sont pas des produits de première nécessité, surtout ceux qui se fabriquent aux Gravanches.

Que des volontaires fabriquent des masques pourquoi pas, mais des pneus de Porsche, Ferrari, Mercedes non.

Michelin ne se soucie pas de la crise sanitaire, Michelin s'inquiète des conséquences économiques.

Michelin veut être le moteur de la reprise économique. En annonçant le redémarrage de ses usines, il donne des gages aux actionnaires et aux acteurs de la finance.

Redémarrer des usines dans cette période de confinement c'est prendre des risques avec la santé des salariés, prendre le risque de propager le virus, prendre le risque d'envoyer des gens à l'hôpital pour satisfaire des besoins financiers.

EN AVANCE SUR LE MEDEF

Le baron du Medef fait la Une en disant que les salariés devront travailler plus et qu'il faudra se poser la question du temps de travail. D'autres « responsables économiques » pensent tout haut que les salariés devront mettre les bouchées doubles pour permettre un sursaut économique. La crise sanitaire est très loin de leurs préoccupations : Les lois d'urgence votées par le gouvernement ont déjà ouvert toutes les possibilités.

Et Michelin, bien sûr, s'est empressé de faire signer un accord qui supprime 10 jours de congés, acquis ou pas, à tous ses salariés, sans leur demander leur avis. Ce n'est pas suffisant pour ces intelligents notables, puisque cette remise en cause de nos conquits sociaux s'arrête à la fin de l'année 2020. Pendant cette période beaucoup de français ont découvert la réalité du monde économique qui nous dirige, l'utilité des services publics, le manque d'argent, la justesse des revendications.

Le Medef et les patrons montrent les crocs parce qu'ils ont peur. Peur de la prise de conscience collective pour l'intérêt général, peur des futures grèves et manifs.

Il nous faut dès maintenant se préparer au jour d'après, ils ne se laisseront pas faire, nous non plus.

TOUS DANS LA RUE !

Depuis un mois, une pratique s'est imposée en France, applaudir les soignants à 20h en forme de soutien. Bien évidemment, le personnel médical mérite tout notre respect et force notre admiration. Mais il est nécessaire de rappeler, de répéter que les luttes se gagnent dans la rue et non au balcon. Les services d'urgence sont en grève depuis plus d'un an pour dénoncer le manque de moyens dans les hôpitaux. Régulièrement nous sommes alertés par l'état catastrophique des EHPAD. Lorsqu'ils ont manifesté, les personnels hospitaliers ont été gazés, matraqués, maltraités. Personne n'a voulu les entendre.

Cette situation calamiteuse n'est pas le fruit du hasard. Depuis 30 ans, les politiques néolibérales ont méthodiquement cassé l'hôpital public par la suppression des lits, la fermeture des maternités, les externalisations, les privatisations, la gestion managériale des hôpitaux avec une exigence de rentabilité des soins (tarifications à l'acte). Macron a poursuivi méthodiquement cette casse avec de nouvelles coupes budgétaires. Alors oui à la fin du confinement, il faudra rendre des comptes, non seulement sur l'état de l'hôpital, mais aussi sur la gestion de la crise (manque de masques, de gel hydroalcoolique, de respirateurs, décisions hasardeuses). Il était plus facile de planifier les commandes de LBD et de gaz lacrymogènes.

Oui, Macron et le gouvernement sont responsables. Et il ne faut pas se laisser abuser par les changements de discours de ces dernières semaines.

Après la crise COVID tous dans la rue avec la CGT pour soutenir les soignants et se battre pour les biens publics !